

par l'application de la résolution 598 du Conseil de sécurité. Il appuie aussi l'adoption d'une résolution complémentaire qui comprendrait un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran sicut l'État n'acceptait pas la résolution 598. Dès le déclenchement des hostilités, le Canada a imposé un embargo sur les ventes d'armes aux deux belligérants. En réaction à ce qui semble bien être l'utilisation d'armes chimiques contre des Kurdes du nord de l'Iraq, le Canada a publié une déclaration dans laquelle il a condamné de telles pratiques et il se félicite que le Secrétaire général ait pris des dispositions pour qu'une équipe soit dépêchée sur place afin de faire enquête.

Amérique centrale

L'approche du Canada à l'égard de l'Amérique centrale a consisté à appuyer vigoureusement le processus de paix, c'est-à-dire, d'une part, l'initiative de Contadora lancée il y a quelque temps par huit pays latino-américains et, d'autre part, les efforts des gouvernements d'Amérique centrale eux-mêmes, depuis la signature de l'Accord du Guatemala en août 1987. Le Canada s'oppose à ce que des tiers fassent la promotion de l'insurrection armée où que ce soit en Amérique centrale, et il a fait connaître à maintes reprises sa position à tous les gouvernements concernés.

Au moment de la signature de l'Accord du Guatemala, le gouvernement canadien a offert d'aider les pays d'Amérique centrale à élaborer un mécanisme de vérification et de contrôle. S'adressant à un dîner de l'Americas Society au mois de mars, le Premier ministre Mulroney est allé encore plus loin, déclarant que "le Canada est prêt à assumer un rôle de surveillance n'importe où ce pourrait être utile dans la région pourvu que les gouvernements d'Amérique centrale souhaitent eux-mêmes notre intervention et créent un cadre favorable à une action efficace".

Le 7 avril 1988, les cinq gouvernements d'Amérique centrale ont annoncé qu'ils inviteraient, par l'entremise du Secrétaire général des Nations Unies, le Canada, l'Espagne et la République fédérale d'Allemagne à mettre sur pied un mécanisme de vérification, de contrôle et de suivi.

Le Canada a reçu plus de 20 000 réfugiés de la région (3 900 en 1987 seulement) et a favorisé les efforts visant à renforcer les institutions démocratiques et le respect des droits de la personne. Des observateurs canadiens ont assisté aux élections au Guatemala, au Salvador et au Honduras.